

Conférence ministérielle de la TICAD (6-7 octobre 2018)
Réunion plénière 1: Tendances et défis depuis la TICAD VI
Résumé des coprésidents

La première réunion plénière s'est tenue sur le thème « Tendances et défis depuis la TICAD VI », coprésidée par S.E. Taro Kono, ministre des Affaires étrangères du Japon et Mme Bience Gawanas, Conseillère spéciale pour l'Afrique des Nations Unies. Elle a été ouverte par une présentation liminaire des coprésidents, qui a fourni le contexte de la discussion. De nombreux participants ont reconnu que cette année marque le 25^e anniversaire de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) et ont salué les contributions importantes de la TICAD pour le développement de l'Afrique en tant que forum multilatéral depuis 1993, défendant l'importance de l'appropriation africaine et du partenariat international.

Au cours des remarques liminaires, qui ont analysé les principes directeurs de la TICAD en vue d'assurer la transparence et la cohérence, S.E. Taro Kono a rendu compte des progrès de la mise en œuvre des mesures prises par le Japon aux TICAD V et VI. Il a pris acte de certains développements positifs concernant l'aspect économique de l'Afrique, tels que la reprise économique, la signature de l'Accord prévoyant la création de la zone de libre-échange continentale africaine (AfCFTA) et les initiatives menées par les Communautés économiques régionales (CER). Il s'est également félicité des développements positifs sur le plan politique, tels que la transition pacifique et démocratique du pouvoir dans certains pays et les efforts régionaux de consolidation de la paix déployés au Soudan du Sud et dans la Corne de l'Afrique. Il a confirmé que le Japon continuait de soutenir l'Afrique pour s'attaquer aux problèmes de sécurité humaine, tels que la vulnérabilité du système de santé, l'augmentation de la population, l'urbanisation, les catastrophes naturelles et le changement climatique, ainsi que pour la promotion de la sécurité et de l'état de droit, en mettant l'accent sur le développement des ressources humaines et le renforcement des institutions.

Au cours de la discussion qui a suivi, les participants ont observé que, depuis la TICAD VI, l'Afrique connaissait une reprise économique et verrait une croissance économique soutenue dans les années à venir après 2018. Les délégués ont partagé leurs expériences et leurs efforts en vue d'une croissance inclusive et durable, notamment au sujet d'une saine gestion budgétaire et de la mobilisation de ressources nationales, de la promotion de l'IED, de la diversification, de l'industrialisation et du développement des

infrastructures qui sont nécessaires pour faciliter la transformation économique. Les participants ont également souligné le rôle important joué par le secteur privé et se sont félicités à cet égard du succès du premier Forum économique Japon-Afrique organisé à Johannesburg, en Afrique du Sud, en mai 2018. Au cours de la discussion, les participants ont partagé le point de vue que la détérioration de la soutenabilité de la dette dans certains pays africains aurait un impact négatif sur le développement durable, et a appelé les pays prêteurs et les pays emprunteurs à garantir le maintien de leur dette, de ne pas détériorer leur solidité financière et d'accroître la transparence de leur dette.

Les participants ont également reconnu que l'Afrique avait connu divers problèmes sociaux et environnementaux depuis la TICAD VI, notamment divers problèmes de santé, un accès insuffisant à l'énergie dans les villes et les zones rurales et des pertes économiques liées au climat et aux catastrophes. Les participants ont appelé à la nécessité de construire une société résiliente et durable, car ces problèmes affectent les groupes vulnérables. À cet égard, de nombreux participants ont également souligné l'autonomisation des femmes et des jeunes, notamment par l'éducation, la formation et l'emploi.

Les participants ont confirmé l'importance de promouvoir la paix, la sécurité, la stabilité et la bonne gouvernance en tant que base d'un développement inclusif et durable en Afrique. Ils ont également souligné la nécessité de continuer à lutter contre l'extrémisme violent et le terrorisme en Afrique, y compris dans le bassin du lac Tchad et les régions du Sahel. À cet égard, la prévention des conflits, y compris la prévention des conflits structurels, est considérée comme efficace pour maintenir la paix sur le continent. Les délégués ont échangé leurs expériences et les enseignements tirés pour renforcer le processus démocratique, l'état de droit et la bonne gouvernance. Celles-ci incluent le renforcement des institutions nationales, la lutte contre la corruption et la satisfaction des besoins de la population, en particulier des groupes pauvres et marginalisés.

Dans ses remarques finales, Mme Bience Gawanas, Conseillère spéciale pour l'Afrique des Nations unies, a souligné l'importance de cinq questions transversales et interdépendantes, à savoir le secteur privé, les femmes et les jeunes, le développement des institutions, le changement climatique ainsi que le lien entre la paix, la sécurité, l'assistance humanitaire, les droits de l'homme, et le développement, qui sont essentiels pour relever les nouveaux défis auxquels l'Afrique est confrontée. Ces problèmes devraient être traités efficacement pour réaliser les aspirations de l'Afrique, par le biais

du processus de la TICAD.

Les participants ont confirmé que ces tendances et défis pouvaient guider l'orientation et définir les priorités à fixer pour de la 7ème Conférence de la TICAD, qui sont également conformes à l'Agenda 2063 de l'Union africaine et au Programme de développement durable 2030. Les participants ont reconnu que la TICAD était une plateforme vitale pour discussion et promouvoir la paix, la sécurité et le développement durable en Afrique, et devient évoluer vers un partenariat mutuellement bénéfique. Les participants ont réitéré leur engagement d'accélérer leurs efforts respectifs dans la perspective de la TICAD7 et sont convenus d'approfondir la discussion lors des réunions plénières suivantes de la présente Conférence ministérielle.

FIN